

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ONCF - 28 avril 2023



RÉSULTATS ANNUELS 2022 - ONCF

Avec une performance remarquable en 2022, l'ONCF confirme sa résilience face aux crises et renforce ses ambitions de leader national de la mobilité durable

- **Chiffre d'affaires qui dépasse pour la 1^{ère} fois les 4 Milliards de Dirhams;**
- **Année record pour l'activité voyageurs** avec près de 46 Millions de passagers et un chiffre d'affaires de 2,2 Milliards de Dirhams (+42% vs 2021 et +32% vs 2019);
- **Chiffre d'affaires record pour l'activité fret** dépassant pour la 1^{ère} fois les 600 Millions de Dirhams (+19% vs 2021 et 25% vs 2019).
- **EBITDA de 1,5 Milliards de Dirhams** (+39% vs 2021 et +48% vs 2019) reflétant l'excellente performance de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire;
- **Résultats fortement impactés par le poids des charges de capital** et la provision constituée pour faire face aux risques de change;
- Investissements de près de 1,4 Milliard de Dirhams pour le maintien de la performance, la qualité de services et les exigences de sécurité;
- Etudes avancées pour amorcer le **nouveau cycle de développement avec de grands projets structurants**: extension des Lignes à Grande Vitesse, nouveaux services de proximité, acquisition de nouvelles rames avec développement d'un écosystème ferroviaire local...
- **Stratégie RSE affirmée avec des émissions de gaz à effet de serre en baisse** représentant seulement **0,06% des émissions globales de GES au Maroc**, alors que l'ONCF enregistre une croissance confirmée
- Volume d'achats de 1,35 Milliard de Dirhams dont 73% auprès d'entreprises marocaines;
- Plus de **600 nouveaux collaborateurs recrutés en 2022** et mise en place **d'un nouveau pacte social** pour un climat sain de l'entreprise.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ONCF - 28 avril 2023

Comptes sociaux au
31 décembre 2022

Compte de Produits et Charges au 31 Décembre 2022

	TOTAUX AU 31/12/22	TOTAUX AU 31/12/21
I PRODUITS D'EXPLOITATION		
-Ventes de marchandises (en l'état)		
-Ventes de biens et services produits	4 113 013 283,18	3 628 599 576,06
Chiffre d'affaires		
-Variation des stocks de produits	29 711 549,95	-30 272 481,33
-Immobilisations produites pour soi-même	77 822 243,88	96 785 690,38
-Autres produits d'exploitation	713 320,96	1 047 775,88
-Reprises d'exploitation, transfert de charges	72 867 476,34	43 666 172,54
TOTAL I	4 294 127 874,31	3 739 826 733,53
II CHARGES D'EXPLOITATION		
-Achats revendus de marchandises	0,00	685 439,78
-Achats consommés de matières et fournitures	1 105 926 425,64	1 030 225 241,47
-Autres charges externes	569 072 531,52	539 898 395,43
-Impôts et taxes	22 117 927,56	22 042 416,23
-Charges de personnel	1 121 346 341,48	1 083 983 455,30
-Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
-Dotations d'exploitation	2 104 791 977,01	2 224 495 497,01
TOTAL II	4 923 255 203,21	4 901 330 445,22
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-629 127 328,90	-1 161 503 711,69

IV PRODUITS FINANCIERS		
-Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		
-Gains de change	29 495 067,59	62 570 527,77
-Intérêts et autres produits financiers	125 151 806,08	89 834 355,91
-Reprises financières, transferts de charges	8 325 466,49	2 356 934,61
TOTAL IV	162 972 340,16	154 761 818,29
V CHARGES FINANCIERES		
-Charges d'intérêts	1 277 505 187,52	1 317 607 241,61
-Pertes de change	60 745 213,53	8 591 386,02
-Autres charges financières	0,00	0,00
-Dotations financières	1 010 828 511,99	130 326 480,15
TOTAL V	2 349 078 913,04	1 456 525 107,78
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-2 186 106 572,88	-1 301 763 289,49
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	-2 815 233 901,78	-2 463 267 001,18
VIII PRODUITS NON COURANTS		
-Produits des Cessions d'immobilisations	19 907 208,69	1 417 337 708,33
-Reprises sur subventions d'investissement	306 923 689,65	293 439 130,31
-Autres produits non courants	15 732 316,17	69 227 803,12
-Reprises non courantes, transferts de charges	780 425,90	3 677 600,47
TOTAL VIII	343 343 640,41	1 783 682 242,23
IX CHARGES NON COURANTES		
-Valeur nette d'amort. des immobilisations cédées	7 271 902,41	723 548 636,32
-Autres charges non courantes	24 901 434,97	58 660 649,30
-Dotations non courantes	124 590 900,45	181 597 270,27
TOTAL IX	156 764 237,83	963 806 555,89
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	186 579 402,58	819 875 686,34
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	-2 628 654 499,20	-1 643 391 314,84
XII Impôts sur les résultats	25 704 636,00	23 107 682,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	-2 654 359 135,20	-1 666 498 996,84

Bilan au 31 Décembre 2022

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
ACTIF		
A IMMOBILISATION EN NON VALEURS	424 892 627,61	580 022 754,26
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	424 892 627,61	580 022 754,26
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 834 512,39	136 382 592,29
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	100 350 916,70	128 498 297,82
- Autres immobilisations incorporelles	9 483 595,69	7 884 294,47
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 398 419 831,62	60 887 515 737,90
- Terrains	2 661 500 936,39	2 264 315 475,27
- Constructions	37 863 836 436,94	37 938 707 097,23
- Installations techniques matériel et outillage	9 328 957 740,14	9 688 086 660,25
- Matériel de transport	8 092 221 748,02	8 570 846 550,40
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	62 275 414,00	71 736 475,28
- Immobilisations corporelles en cours	2 389 627 556,13	2 353 823 479,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 819 717 000,49	7 918 090 462,00
- Prêts immobilisés	2 511 788,60	2 547 392,95
- Autres créances financières	7 483 752 742,97	7 606 414 654,05
- Titres de participation	333 452 468,92	309 128 415,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	909 708 589,81	13 332 211,90
- Augmentation des dettes de financement	909 708 589,81	13 332 211,90
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	69 662 572 561,92	69 535 343 758,35
A STOCKS	784 448 151,61	730 296 206,38
- Matières et fournitures consommables	688 200 790,97	660 913 297,66
- Produits en cours	9 440 260,38	9 281 623,29
- Produits intermédiaires et produits résiduels	86 612 490,56	59 906 675,73
- Produits finis	194 609,70	194 609,70
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 516 417 538,44	3 842 588 435,98
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 967 594,47	10 440 209,93
- Clients et comptes rattachés	766 056 962,71	493 591 010,16
- Personnel	3 791 952,30	4 362 527,13
- Etat	1 494 950 399,06	2 964 289 310,63
- Autres débiteurs	241 650 629,90	369 905 378,13
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	20 289 125,24	796 987,14
ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants)	3 321 154 815,29	4 625 611 572,00
TRESORERIE	225 243 715,32	552 769 468,58
- Banques, T.G. et C.C.P	171 512 661,75	503 861 849,93
- Caisses, Régies d'avances et accreditifs	53 731 053,57	48 907 618,65
TOTAL ACTIF	73 208 971 092,53	74 713 724 798,93

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	23 043 253 724,74	25 517 612 859,94
- Capital social	42 878 679 784,91	42 698 679 784,91
- Autres réserves	49 868 720,50	49 868 720,50
- Report à nouveau	-17 230 935 645,47	-15 564 436 648,63
- Résultat net de l'exercice	-2 654 359 135,20	-1 666 498 996,84
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	199 725 572,47	397 649 262,12
- Subventions d'investissement	199 725 572,47	397 649 262,12
DETTES DE FINANCEMENT	43 472 407 685,64	42 081 876 185,21
- Emprunts obligataires	12 004 269 999,03	11 134 566 665,77
- Autres dettes de financement	31 468 137 686,61	30 947 309 519,44
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES&CHARGES	1 054 524 812,90	1 623 398 041,66
- Provisions pour risques	962 245 396,67	70 118 625,43
- Provisions pour charges	92 279 416,23	92 279 416,23
ECARTS DE CONVERSION	18 959 134,22	944 339 061,81
- Diminution des dettes de financement	18 959 134,22	944 339 061,81
TOTAL FINANCEMENT PERMANENT	67 788 870 929,97	69 103 875 410,74
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	3 232 194 774,89	3 282 605 096,25
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 214 132 751,01	2 208 533 166,37
- Clients créditeurs, avances et acomptes	43 475 935,07	36 615 728,32
- Personnel	187 699 097,54	152 181 484,88
- Organismes sociaux	25 334 351,49	17 207 332,68
- Etat	112 405 809,08	78 654 464,13
- Autres créanciers	258 328 077,36	423 173 127,67
- Comptes de régularisation - passif	390 818 753,34	366 239 792,20
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES&CHARGES	69 325 863,24	48 819 243,55
ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants)	16 340 553,51	12 046 804,29
TOTAL PASSIF CIRCULANT	3 317 861 191,64	3 343 471 144,09
TRESORERIE	2 102 238 970,92	2 266 378 244,10
- Crédits de trésorerie	1 650 000 000,00	2 050 000 000,00
- Banques (soldes créditeurs)	452 238 970,92	216 378 244,10
TOTAL PASSIF	73 208 971 092,53	74 713 724 798,93

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel:

<https://www.oncf.ma/fr/voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ONCF - 28 avril 2023

Comptes sociaux au 31 décembre 2022

COOPERS AUDIT S.A

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 23.242.979.297,21 MAD compte tenu d'une perte de 2.654.359.135,20 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

COOPERS AUDIT S.A

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçoivent et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur

Fidarc
Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20 100 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT S.A

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 60.398, soit 83% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

COOPERS AUDIT S.A

les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Auditeurs Indépendants

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83, Avenue Hassan II
à Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham CHERKAOUI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre International
7, Boulevard Driss Slaoui - Casablanca
Tél: 0522 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel:
<https://www.oncf.ma/fr/voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ONCF - 28 avril 2023

Comptes consolidés
au 31 décembre 2022

COOPERS AUDIT S.A.

63, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghalki, Agdal
Rabat



COOPERS AUDIT S.A.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés ont ressorti un montant de capitaux propres consolidés de 23.316 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 2.541 millions de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF » au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

COOPERS AUDIT S.A.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion

Question clé de l'audit	Notre réponse
Évaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 60 625, soit 82% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

COOPERS AUDIT S.A.



- modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
 - nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Auditeurs Indépendants

COOPERS AUDIT MAROC S.A.

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 63 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Hicham CHERKAOUI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member Réseau Grant Thornton
International
7, Boulevard Hassan II - Casablanca
Tél: 05 22 25 46 40 Fax: 0522 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel:
<https://www.oncf.ma/fr/voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF